

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU LUNDI 11 MAI 2026**

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Christophe RAULT, Maire, dans la salle du conseil de la Mairie de Bouhet.

Etaient présents : MM. Christophe RAULT, Pascal CHAUVEAU, Richard INES, Yves LAMOUREUX, Pierre-Yves MERCKEL, Jean-Daniel RODRIGUEZ et Aurélien GENTES et Mmes Florence VILLAIN, Laetitia GRELIER, Monique BRIFFAUD, Séverine LAMOUREUX, Carine DELABY, Priscilla GONTIER et Pascale BONNEAU.

Absents excusés : Mme Katia GIRARD.

Secrétaire de séance : M Pascal CHAUVEAU.

Invité(e)s : Mme Sandrine CAZEAUX, Secrétaire générale de mairie.

Madame Katia GIRARD donne pouvoir à Madame Laetitia GRELIER.

Date de convocation : jeudi 7 mai 2026.

ORDRE DU JOUR :

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

1. Approbation du PV du 16 avril 2026
2. Élection d'un représentant de l'UNIMA (délib)

URBANISME :

3. Décisions du Maire pour le Droit de Préemption Urbain

QUESTIONS DIVERSES :

4. Arrêt de la collaboration avec Soluris pour le matériel informatique
5. Programmation des réunions à venir pour certaines commissions

TOUR DE TABLE.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

1. **Approbation du PV du 16 avril 2026**

Le PV du 16 avril 2026 doit être approuvé. Il a été envoyé aux conseillers.

Madame Lamoureux demande de rajouter que l'agressivité des jeunes en moto était sur les réseaux. Le PV est modifié en ce sens. Les conseillers approuvent le PV ainsi corrigé.

2. **Élection d'un représentant de l'UNIMA (délib)**

Le Syndicat mixte UNIMA (Union des marais de Charente-Maritime) est un établissement public administratif local relevant de la fonction publique territoriale. Il est chargé de la gestion, de l'aménagement et de l'entretien des rivières, des marais, de la prévention contre les inondations, de l'hydraulique superficielle. Composé d'un bureau d'études spécialisé dédié aux missions de diagnostic, d'expertise et de maîtrise d'œuvre ainsi que d'une régie de travaux également spécialisée dans les travaux de génie civil, de terrassement et d'entretien des marais, l'UNIMA intervient sur plus de 70% du département. Regroupant

239 adhérents et composé de 75 agents, l'UNIMA est une structure à taille humaine entièrement tournée vers les projets de territoire, offrant à la fois un haut niveau d'expertise sur tous ses métiers et un cadre de travail souple et agile. Au cœur des questions de l'eau, l'UNIMA est titulaire de l'agrément « barrage de classe C et digues-études, diagnostic et suivi de travaux ». Il est acteur du projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » et du projet BIOTOP pour la sauvegarde de la biodiversité sur la zone d'activité de Périgny. La commune de Bouhet doit élire **un délégué titulaire et un délégué suppléant**.

Monsieur Chauveau se porte volontaire pour être délégué titulaire et Monsieur Richard INES pour être délégué suppléant.

Election du délégué titulaire

A obtenu :

Quinze (15) voix : Pascal CHAUEAU

Election du délégué suppléant

A obtenu :

Quinze (15) voix : Richard INES

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DESIGNE** M Pascal CHAUEAU (titulaire) et M Richard INES (suppléant).

URBANISME :

3. Décisions du Maire pour le Droit de Préemption Urbain

Monsieur le Maire a décidé de renoncer au droit de préemption urbain sur la propriété suivante :

- ◆ 1 Rue de la Prée, propriété cadastrée A 310, A 314 et A 70. Superficie totale : 1 056 m²

QUESTIONS DIVERSES :

4. Arrêt de la collaboration avec Soluris pour le matériel informatique :

Monsieur Rault aborde le sujet lors du conseil. Il explique que depuis très longtemps la commune fonctionne avec Soluris (Syndicat informatique) que ce soit pour les logiciels ou pour le matériel. La maintenance du matériel coûte chère, c'est pourquoi Monsieur Rault évoque la possibilité de se désengager de Soluris, mais uniquement sur la partie matériel informatique. Il demande donc l'avis des conseillers.

Monsieur Rodriguez demande si certains logiciels sont dissociables de Soluris. Monsieur Rault lui répond qu'il faudra se renseigner.

Monsieur Gentès indique qu'il faut effectuer un état des lieux des logiciels que la collectivité utilise et voir ce que la collectivité en attend.

Monsieur Rault invite donc les conseillers à réfléchir à ce désengagement. La décision sera prise ultérieurement.

5. Programmation des réunions à venir pour certaines commissions :

Monsieur Rault souhaite convoquer la Commissions « Travaux – Urbanisme – Environnement – Bâtiments communaux – Hydraulique et Voirie ». Il propose une commission le jeudi 18/06 à 19h. Il indique que tous les élus, qui le souhaitent, peuvent participer aux commissions. Elles ne sont pas réservées qu'aux membres. Pour cette commission, dans un premier temps, les membres travailleront sur les projets, ensuite, Monsieur Rault associera les administrés qui le souhaitent.

Monsieur Rault effectue un retour sur le Cycle & Sound qui s'est déroulé le 26/04/2026. Ce fût une belle réussite. Il a été recensé environ 300 personnes sur les 3 communes. Monsieur Rault remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans la préparation de cet évènement.

Monsieur Rault effectue également un retour sur la cérémonie commémorative du 08/05/2026. Ce fût une belle cérémonie avec une remise de la médaille militaire à Monsieur Joël Buot, ancien combattant d'Algérie. Monsieur Rault remercie notamment Monsieur Merckel pour son allocution et sa prestation bien orchestrée. Monsieur Rault remercie également Monsieur Rodriguez pour avoir été le parrain de Monsieur Buot, ainsi que tous les conseillers pour leur investissement.

Manifestations à venir :

- Le 31/05 se déroulera le Color Run. Une réunion préparatoire aura lieu le vendredi 15/05 à 18h. Madame Gontier explique le déroulé de l'évènement : il y aura une course pour les adultes de 7km et 3 parcours pour les enfants : 400m, 800m et 1,2 km. Il faudra fermer les routes comme pour la marche gourmande. Monsieur Rault lui demande s'il y aura suffisamment de bénévoles pour encadrer. Madame Gontier lui répond affirmativement.
- Le Conseil d'école se tiendra le 16/06 à 18h à l'école de Bouhet. La Fête des écoles se déroulera à Virson.
- Le 21/06 le CCAB organise la fête de la musique. Il faudra sanctuariser la place et la rue Leconte comme pour le 13/07. Monsieur Rault demande si le dépôt en Préfecture a été effectué. Monsieur Gentès lui répond que Madame Girard a dû s'en occuper.

Monsieur Rault explique que le secrétariat de la mairie a reçu un mail de la Préfecture concernant l'élection des grands électeurs pour élire les sénateurs. Sur la dernière mandature, il y avait 3 délégués : MM. RODRIGUEZ, COUDRIN et RAULT. La préfecture demande un conseil le 05/06. Monsieur Rault attend des précisions de la part de la Préfecture concernant le nombre et les modalités.

TOUR DE TABLE.

- Madame Villain : R.A.S. Une réunion bibliothèque aura lieu le 15/06 à 18h30.
- Madame Grelier : R.A.S.
- Madame Delaby : R.A.S.
- Madame Gontier indique que de nombreuses voitures stationnent sur l'écluse, Rue Leconte, gênant la visibilité. Elle demande s'il ne serait pas possible de mettre des panneaux, ou autre.
- Monsieur Merckel explique qu'il assistera, en tant que représentant de la mairie, au CVS (Comité de Vie Sociale) du Foyer de Vie le 24/06.
- Monsieur Rodriguez : R.A.S.
- Madame Bonneau demande pourquoi la Rue des Alouettes est fermées par deux grosses pierres. Monsieur Gentès lui répond que, de mémoire, c'était pour empêcher le passage des camions de ramassage des ordures car la rue n'était pas encore faite entre les deux lotissements. Monsieur Chauveau ajoute que les élus suivants n'ont pas souhaité que cette route soit ouverte. Madame Bonneau précise, qu'aujourd'hui, plusieurs personnes réclament l'ouverture de cette route. Monsieur Rodriguez ajoute que, si cette route était rouverte, cela désenclaverait le lotissement. Actuellement il n'y a que deux entrées. Monsieur Gentès indique qu'il risque d'y avoir beaucoup de mécontents. Monsieur Rault conclut : il faudra peut-être envisager un sondage auprès des riverains.

Madame Bonneau indique que des administrés se plaignent de la maison située au n°10 Rue des Alouettes. En effet, cette maison est délabrée. Cela attire les rats et les serpents. Monsieur Rodriguez rappelle à Monsieur Rault qu'ils avaient reçu la propriétaire en mairie pour le même problème. Monsieur Rault indique qu'il va à nouveau recevoir cette dame pour effectuer un point.

Madame Bonneau termine en indiquant qu'elle a constaté deux dépôts sauvages Chemin des Rivaux. Monsieur Inès lui répond qu'il ira voir et qu'il est possible d'effectuer des signalements sur Intramuros avec la localisation des incidents.

- Monsieur Chauveau explique qu'une réunion s'est tenue à la mairie le jeudi 07/05 en présence d'Eau 17 concernant la restructuration du réseau d'alimentation d'eau potable entre Le Gué d'Alléré et Bouhet. Étaient présents : Eau 17, la RESE et les entreprises de travaux, ainsi que le chargé d'affaires. Ce dernier a présenté les différents secteurs, les différentes tranches de travaux et le financement. La canalisation actuelle d'un diamètre de 100 mm, passant par Le Gué, Moulin Besson et la Rue Leconte est vieille. Ils vont donc la supprimer et la remplacer par une canalisation de diamètre 150 mm, en passant par le Chemin de la Mouchenièrre. Le démarrage des travaux devrait avoir lieu fin juin / début juillet, en période sèche car il faut qu'il traversent différents cours d'eau. Ils commenceront des deux côtés pour se rejoindre. Cela représente 2km de canalisation. Lors des travaux, le personnel de l'Unapei ne pourra pas se garer le long du chemin de la Mouchenièrre. Une prochaine réunion est prévue le 03 ou 10 juin. Il faudra prévenir le Foyer de Vie pour qu'il soit représenté, ainsi que la calèche de Julie et l'administrée habitant à l'angle du Chemin de la Mouchenièrre et de la Rue Leconte. L'accès aux parcelles sera compliqué, ils vont donc contacter les exploitants, ainsi que le groupe Soufflet. Un constat d'huissier sera réalisé sur les chemins d'accès. Madame Lamoureux demande comment faire pour le 13/07. Monsieur Chauveau lui répond que cela dépendra de l'avancement des travaux. Monsieur Rault indique qu'il faudra leur soulever le problème lors de la prochaine réunion, et leur dire que le Chemin de la Mouchenièrre devra être praticable à pieds pour le 13/07. Monsieur Chauveau lui répond affirmativement. Monsieur Chauveau termine en indiquant que leur base vie sera située sur le terrain de l'école. Monsieur Gentès lui répond qu'il faudra être vigilant à la circulation des engins afin qu'ils n'endommagent pas la traversée du bourg.
- Madame Briffaud explique que, lors de la cérémonie du 08/05, plusieurs personnes se sont plaintes des quiches et des pizzas : les quiches n'étaient pas assez cuites et il n'y avait pas assez de garniture sur les pizzas. Elle souhaiterait donc se renseigner ailleurs. Monsieur Inès l'interrompt et lui dit qu'il faudrait peut-être, avant toute chose, en parler avec Monsieur Floch. Madame Villain indique que le problème est identique au niveau de la boulangerie : pas assez de pain, pas de possibilité de commander de gros gâteaux, etc. Elle souhaite aussi effectuer un point de situation avec Monsieur Floch car la commune a investi de l'argent dans la rénovation de ce bâtiment et leur propose un loyer modéré. Monsieur Rault acquiesce et indique qu'il conviera Monsieur et Madame Floch afin d'effectuer un point d'étape.
- Madame Lamoureux : R.A.S.
- Monsieur Gentès : R.A.S.
- Monsieur Lamoureux explique que lors de la réfection de la Place de la Poste, il faudra réfléchir à la mobilité dans Bouhet. Il indique que, si la commune possédait le jardin de la maison de Monsieur Jouineau, elle pourrait réaliser un chemin piéton entre le futur lotissement et le centre bourg. Monsieur Rault trouve son idée intéressante et indique qu'il faudra réfléchir à la question de la liaison douce sur la commune.
- Monsieur Inès : R.A.S.

Fin de séance à 20 h 30

Le secrétaire de séance,
Pascal CHAUEAU

Le Maire,
Christophe RAULT